

MENSUEL DEPOSÉ AU BUREAU DE LIEGE X

BULLETIN D'INFORMATION DE L'A.M.Lg.

33^{ème} année - N° 341 - NOVEMBRE 2007

Belgique-België
P.P. - P.B.
4000 LIEGE X
9/343

N° d'agrément :
P705219



ASSOCIATION ROYALE DES MEDECINS
DIPLOMES DE L'UNIVERSITE DE LIEGE

N'oubliez pas de consulter
le site de l'A.M.Lg :

www.amlg.org

Boulevard Piercot, 10
4000 **LIEGE**
Tél. 04 223 45 55
Fax. 04 223 38 22
E-mail: amlg@swing.be
Website: www.amlg.org

Rédacteur en chef,
éditeur responsable :
Dr Jean GELIN
Bd Piercot, 10
4000 LIEGE

Sommaire

Sommaire	Page 2
Editorial du Président	Page 3
Prix de l'A.M.Lg Gabriel Delrée 2008	Page 7
Enseignement de formation continue de l'A.M.Lg : résumés	
• « Allocations aux personnes handicapées. Un partenariat plus intense avec la "Vierge Noire" est-il possible ? » (séance du 12 octobre 2007)	Page 10
• « Les maladies inflammatoires digestives. Les deux incontournables (Crohn et RCUH) mais aussi celles dont on parle moins souvent » (séance du 9 novembre 2007)	Page 13
Activités culturelles de l'A.M.Lg : exposition Jean Del Cour	Page 15
Hommage aux Médecins Jubilaires	Page 16
S'initier au wallon liégeois par les proverbes et expressions	Page 17
Enseignement de formation continue de l'A.M.Lg : programme	Page 18
Cours, conférences, activités diverses	Page 20
Humour	Page 25
Service des carrières	Page 28
Divers	Page 30
Immeubles	Page 31
Nos amis disparus	Page 32

Editorial du Président

Discours du Doyen

Chers amis,

Nous avons décidé, sous le titre « éditorial », de livrer à votre lecture et à votre réflexion, le discours, remarquable, du Professeur Gustave MOONEN, Doyen de notre Faculté, prononcé le 30 juin 2007, lors de la proclamation des résultats des docteurs en médecine nouvellement promus.

Il y a un lien de continuité entre l'« au revoir » de la faculté à ses anciens étudiants, et le « bonjour » d'accueil aux nouveaux Médecins, au sein de l'A.M.Lg.

Jean GELIN

Mesdames et Messieurs,

Il me revient donc de conclure cette cérémonie de proclamation des docteurs en médecine de la promotion 2007.

Il est de tradition qu'à cette occasion, le Doyen s'adresse à ses nouveaux consœurs et confrères mais en profite aussi pour s'adresser aux autorités en l'occurrence contraintes au silence et qui font à la Faculté l'honneur de leur présence. En quelque sorte, un exercice de catharsis décanale.

Donc mes amis, avant de m'adresser à vous, je vais m'adresser à eux mais je serai concis.

J'ai cette année quelques soucis et cette première partie de l'allocution, pourrait donc s'intituler « les soucis d'un Doyen ».

Mon premier souci concerne l'avenir des étudiants qui seront diplômés docteurs en médecine de 2008 à 2010 puis à partir de 2011, Bologne oblige, diplômés non plus docteurs en médecine mais médecins. On connaît le sujet – il a été abondamment discuté- mais ceci n'enlève rien ni à sa gravité, ni à son acuité ni à l'absence actuelle de solution même si quelqu'espérance est née récemment.

Il est de mon devoir de rappeler hic et nunc, ici et maintenant, que si l'on s'en tient aux textes légaux actuels, d'ici 2014, en communauté française, plusieurs centaines de jeunes médecins n'auront pas, au terme de leurs études, accès à la pratique médicale dans le cadre de l'INAMI. Cette incertitude est inacceptable.

Elle l'est d'autant plus qu'une solution acceptée par tous mais reniée depuis, avait été proposée aux doyens francophones et néerlandophones le 14 février dernier lors d'une réunion au cabinet du ministre Demotte. Cette péripétie ne fait qu'illustrer une fois de plus l'incohérence de certains des acteurs du problème.

Je pense aussi qu'il conviendrait que l'on cesse une fois pour toutes d'aligner en série comme disent les physiciens et à 6 ans d'intervalle, deux concours d'accès à la profession de médecin. Le bon sens commande que tous ceux qui sont admis aux études de médecine et obtiennent le diplôme que nous délivrons aujourd'hui aient accès à la profession de médecin. Ces études sont longues, difficiles, exigeantes et coûteuses pour la société et pour les familles. N'acceptons pas un tel gâchis économique et surtout humain.

À l'irresponsabilité qui supprimait toute sélection initiale pour ne laisser que la seule sélection terminale, a fait place la proposition de Madame la Ministre Simonet. De savants calculs et équilibres ont abouti au système actuel de sélection à l'issue de la première année. C'est un progrès même si le surplus de 20% prévu pour compenser « l'attrition » et pour rencontrer les besoins des pratiques non INAMI est probablement excessif et risque de perpétuer les cohortes de diplômés excédentaires. Il est temps enfin de se poser la question d'une épreuve d'admission aux études de médecin qui aurait le double avantage de permettre une pédagogie différente en BAC 1, impossible quand moins de 25% des inscrits seront admis en BAC 2, et de fixer pour l'enseignement des sciences dans le secondaire des objectifs précis et vérifiables.

Il faut impérativement assurer un équilibre entre les différentes formes de pratique : médecine générale et médecines spécialisées et à l'intérieur de ces dernières, entre les différentes spécialisations, à défaut de quoi des champs entiers de compétences risquent de disparaître. Je suis convaincu que ceci imposera de revoir les frontières actuelles bien trop hermétiques entre les spécialités. Il est grand temps d'entamer la réflexion et il n'y a pas place, pas plus dans ce domaine qu'en matière de pédagogie, pour les dogmatismes irresponsables ni pour les narcissismes intolérants. La priorité doit être à l'efficacité, à la compétence, à l'intérêt de tous et non de quelques uns.

Le dernier souci du Doyen concerne la recherche. Ce dont je souhaite faire part aujourd'hui ne concerne ni les crédits à la recherche, ni les mandats de recherche, - il faut souligner les progrès récents. Il ne s'agit pas non plus du statut des médecins chercheurs dont l'immunisation est désormais admise. Ce qui me préoccupe aujourd'hui, c'est la diminution du nombre de jeunes médecins qui s'engagent, ne serait-ce que pendant quelques années, dans la voie d'une activité mixte clinique et de recherche. C'est un fait. L'analyse n'a d'intérêt que pour trouver une solution mais avant cela, il faut rappeler que sans recherche aujourd'hui, il n'y aura pas de médecine demain, parce que les chercheurs et les doctorants d'aujourd'hui sont les enseignants de demain.

Il y a, me semble-t-il, trois aspects au problème :

- Il appartient à l'enseignement de donner le goût de la recherche, le talent de poser les questions et l'envie du plaisir d'y répondre. Cet enseignement ne peut pas être fermé et ne doit en aucun cas donner une impression de tout connu, de tout compris. Il faut qu'à propos de chaque maladie, on fasse l'inventaire des questions sans réponse, que la pédagogie ne se limite pas à une pédagogie du savoir, ni du savoir faire, mais soit aussi et soit surtout une pédagogie du pourquoi et du comment. Ainsi conçu, l'enseignement développerait davantage le sens critique et à coup sûr, parce qu'il serait un enseignement de questions plutôt que de certitudes, il conduirait à la recherche.
- La fonction d'élève assistant c'est-à-dire d'étudiant enseignant et chercheur dont j'ai plaidé le rétablissement, est assurément un des moyens qui permettra de susciter, de développer et d'encadrer cet intérêt précoce chez nos étudiants. Le cursus doit être organisé afin d'offrir à ceux à qui on aura su donner le goût de la recherche, la possibilité d'un contact concret avec celle-ci.
- Enfin, je voudrais que soit levée définitivement une ambiguïté. Les trois missions d'un hôpital universitaire, pratique clinique, enseignement et recherche ne sont pas juxtaposées mais au contraire se confondent. La pratique clinique forme sans nul doute, à la recherche en ce qu'elle contraint à énoncer des questions et à chercher des réponses. Mais cette pratique n'a de valeur formative, n'est pédagogique que si elle est lucide, si le jargon de la science ne sert pas à masquer l'ignorance, si l'on ne confond pas l'empirique et le rationnel. Cliniciens et chercheurs partagent le même mode de pensée étant tous deux en permanence et simultanément contraints aux automatismes sans lesquels il n'y a pas d'efficacité et au questionnement sans lequel il n'y a pas de progrès. Enseigner la clinique, c'est apprendre la recherche. L'hôpital académique doit être un carrefour des idées.

Chers consœurs, chers confrères,

Je voudrais faire l'apologie de la sémiologie.

C'est en 1802, que parait la première publication de Laennec, l'auteur du traité d'auscultation médiate (1819) et l'inventeur de l'auscultation et du stéthoscope. Il avait alors 21 ans. Stéthoscope vient de *σθητος* qui veut dire poitrine et *σκοπειν* qui veut dire observer, donc littéralement voir dans la poitrine. Le titre de cette publication était le suivant – nous sommes il y a deux siècles : « à propos d'une maladie du cœur, ossification de la valve mitrale, dilatation du ventricule droit avec affection du poumon ». Quelle concision. On a l'impression que tout était dit et l'était dans le seul titre.

Laennec écrit dans cette publication : « la main du médecin posée sur l'aire du cœur d'un patient atteint de rétrécissement mitral ressent le frémissement cataire c'est-à-dire la même sensation que celle produite par le chat satisfait ».

D'où le terme de cataire créé par Corvisart et qui vient du bas latin cattus qui signifie chat.

Certes les outils du médecin sont aujourd'hui bien différents de ceux d'il y a deux siècles. Lorsqu'il évoque le frémissement cataire, Laennec n'avait pas encore inventé son cylindre. Le stéthoscope n'était pas encore né. Mais si j'ai, il y a deux minutes plaidé pour que s'estompent les frontières entre les spécialisations, c'est parce que de Laennec, le stéthoscope, à Roentgen, la radiographie du thorax, à Hounsfield, la tomодensitométrie aux rayons x, à la résonance magnétique nucléaire, au PET et au PET-CT, c'est la même démarche. En fait, en inventant le stéthoscope, Laennec a inventé un des premiers examens complémentaires et d'ailleurs son condisciple et collègue Mérat, toute époque à ses médiocres, exhorte Laennec à ne jamais considérer son stéthoscope que comme un auxiliaire de l'inspection, de la palpation et de la percussion. Un peu comme s'il y avait un code INAMI spécifique pour l'auscultation et différent de celui de la consultation. On pourrait appeler cela la revalorisation de l'acte intellectuel.

L'art médical ne s'apprend pas seulement dans les livres, les revues, les amphithéâtres, en surfant sur la toile. Il s'acquiert aussi au bord du lit, au contact de vrais malades et de médecins expérimentés. Peut-être ignorez vous que le mot clinique vient de la forme passive du verbe grec κλινειν qui signifie être couché.

Je pense que la place de la sémiologie qui consiste à recueillir les symptômes et les signes par l'anamnèse et l'examen physique est aux confins de ce que le philosophe Michel Serres a, parlant de la médecine, appelé la chimérique bicéphalie, à savoir science et humanisme. La science a pour objectif d'accumuler les connaissances et de les organiser en lois, concepts et théories, la rendant par là « utilisable ». Les médecins utilisent la science mais sont tenus de le faire en donnant la priorité à l'Homme et aux valeurs humaines. Les Facultés doivent donc dans cette conception enseigner et éduquer. Science, humanisme et humanité sont les valeurs que nous avons tenté de vous transmettre. Mes collègues et moi souhaitons qu'elles vous conduisent à l'efficacité professionnelle et à la réussite de votre vie personnelle.

Il me revient maintenant de remercier tous ceux sans qui cette cérémonie n'existerait pas, les autorités qui nous font l'honneur de leur présence témoignant par là de l'importance qu'elles accordent à ce moment charnière de la vie de nos étudiants, le personnel de l'administration du décanat de la faculté de médecine, la chorale universitaire. Je dois aussi féliciter Nathalie qui parce que Thibaut est né le 6 décembre dernier n'a pu faire tous les stages requis mais qui est venue parce que c'est aussi sa fête et qu'il est inconcevable qu'elle ne soit pas sur la photo de promotion. Enfin je veux aussi féliciter ceux qui sont les vrais héros de la fête, non pas vous, chers jeunes confrères et consœurs qui avez passé tant d'examens, de sélections et d'épreuves en tous genres mais vos parents qui ont tout supporté et que je vous propose d'applaudir avant la signature musicale de la cérémonie, le grand classique étudiantin, Gaudeamus.

Prix de l'A.M.Lg Gabriel Delrée 2008

HISTORIQUE

Il y a 27 ans, l'A.M.Lg, désirant récompenser un travail scientifique d'ordre médical réalisé par un de ses membres, a créé un prix dont le montant est actuellement de **2.000 euros**

Voici le palmarès des lauréats :

1980 (spéc.) :	Dr Jean-Michel FOIDART
1981 (gén.) :	pas attribué
1982 (spéc.) :	Dr Jean BOLAND et Pr Raymond LIMET
1983 (gén.) :	Dr Thierry GRISAR
1984 (spéc.) :	Dr André DEMOULIN
1985 (gén.) :	Dr Marcel LECLERCQ
1986 (spéc.) :	Dr Vincent CASTRONOVO
1987 (gén.) :	pas attribué
1988 (spéc.) :	Dr Jean JORIS
1989 (gén.) :	pas attribué
1990 (spéc.) :	Dr Jacques PIRENNE
1991 (gén.) :	pas attribué
1992 (spéc.) :	Dr André SCHEEN
1993 (gén.) :	Dr Luc MAQUOI
1994 (spéc.) :	Dr Jean-Olivier DEFRAIGNE
1995 (gén.) :	Dr Michel CERFONTAINE et Dr Michel MULLER
1996 (spéc.) :	pas attribué
1997 (gén.) :	pas attribué
1998 (spéc.) :	Dr Emile MEURICE
1999 (gén.) :	Dr Fabienne LEMAITRE-LAMBERT
2000 (spéc.) :	Dr Philippe KOLH
2001 (gén.) :	pas attribué
2002 (spéc.) :	Dr Thierry DEFECHEREUX
2003 (gén.) :	Dr Stéphane DUVAL
2004 (spéc.) :	Dr Frédéric VAN DEN BRULE
2005 (gén.) :	pas attribué
2006 (spéc.) :	pas attribué
2007 (spéc.) :	en attente

Le règlement du prix figure ci-après.

De préférence, le prix est attribué alternativement à un (ou des) spécialiste(s) et à un (ou des) généraliste(s). Néanmoins, si aucun travail n'est soumis parmi le groupe auquel est préférentiellement attribué le prix ou si les travaux soumis sont jugés de qualité insuffisante, le prix pourra éventuellement être attribué à un membre de l'autre groupe.

Ainsi, en 2007, aucun généraliste n'ayant soumis de travail, le prix a été attribué à un spécialiste. Le prix 2008 sera réservé de préférence, à un médecin **généraliste**.

Nous souhaitons que nos jeunes confrères réfléchissent à ce prix, que notre Faculté de Médecine et que les Associations médicales le fassent connaître et incitent des candidats à présenter un travail.

Nous espérons que les candidats seront nombreux et que nous recevrons des travaux de haute qualité. Ceux-ci doivent être déposés à l'A.M.Lg au plus tard le **vendredi 14 décembre 2007 à midi**.

Nous signalons que les candidats pourraient trouver aide auprès des Professeurs de notre Faculté.

Tout renseignement complémentaire peut être demandé au secrétariat de l'A.M.Lg ou auprès des membres du Conseil d'Administration. Tél. 04-223.45.55. – Fax 04-223.38.22. - E-mail : amlg@swing.be - Site web : www.amlg.org

REGLEMENT

- Art. 1 Le Prix est destiné à récompenser un travail scientifique d'ordre médical, clinique ou expérimental, de préférence susceptible d'avoir une répercussion dans la pratique médicale courante.
- Art. 2 Le mémoire doit être spécifique, original, même s'il peut constituer une synthèse de différents travaux. Il doit comporter et être limité à 20 ou 25 pages dactylographiées, bibliographie exclue, et présenté de telle manière qu'il puisse être publié, tel quel, dans la Revue Médicale de Liège. Le travail ne peut avoir obtenu un autre prix.
- Art. 3 Seront exclus les travaux en instance d'être jugés par tout autre corps savant.
- Art. 4 Les mémoires, rédigés en français et dactylographiés, seront fournis en six exemplaires. Ils porteront en évidence la mention « Prix A.M.Lg. », sans indiquer le nom et l'identité de l'expéditeur. Ils porteront une devise et seront accompagnés d'une enveloppe fermée, sur laquelle sera reproduite la devise et contenant à l'intérieur le nom, l'adresse, les titres et publications du postulant. Seul le Président de l'A.M.Lg. sera autorisé, par le Conseil d'Administration, à connaître le nom des candidats.

- Art. 5 Les mémoires seront adressés, par lettre recommandée, au Président de l'A.M.Lg., Boulevard Piercot 10, 4000 Liège, ou déposés, contre reçu, au secrétariat de l'A.M.Lg., au plus tard à midi, le dernier jour ouvrable de la première quinzaine de décembre, de l'année qui précède la remise du prix (samedi et dimanche exclus).
- Art. 6 L'A.M.Lg. ne pourra être tenue responsable de la perte d'un ou de plusieurs mémoires.
- Art. 7 Pour être candidat à ce prix, il faut avoir obtenu le diplôme de Docteur en Médecine de l'Université de Liège et être membre de l'A.M.Lg en règle de cotisation.
- Art. 8 Le prix est ouvert à tous les membres de l'A.M.Lg. Il peut aussi être attribué à un groupe de médecins, à la condition qu'il y ait un responsable du groupe qui doit répondre aux spécifications du présent règlement (art. 7). Les candidats ne peuvent faire partie du Corps enseignant, ni à titre individuel, ni comme membre d'un groupe, c'est-à-dire être professeur, professeur ordinaire, professeur associé, professeur extra-ordinaire, chargé de cours, chargé de cours associé.
- Art. 9 De préférence, le prix est attribué alternativement à un (ou des) spécialiste(s) et à un (ou des) généraliste(s). Néanmoins, si aucun travail n'est soumis parmi le groupe auquel est préférentiellement attribué le prix ou si les travaux soumis sont jugés de qualité insuffisante, le prix pourra éventuellement être attribué à un membre de l'autre groupe.
Le prix 2008 sera réservé de préférence à un médecin généraliste.
- Art. 10 Le jury, désigné par le Conseil d'Administration de l'A.M.Lg., est composé du Président de l'A.M.Lg. et de quatre membres de l'A.M.Lg. Il est souverain pour décider de la recevabilité des œuvres et désigner le(s) comité(s) de lecture. Le jury ne doit pas justifier son choix.
- Art. 11 Le prix peut ne pas être attribué.
- Art. 12 L'Assemblée Générale de l'A.M.Lg. fixe annuellement le montant du prix. Il est actuellement de 2.000 euros.
- Art. 13 Par le dépôt d'un mémoire, les candidats marquent leur accord avec le présent règlement.

Enseignement de formation continue

Séance du vendredi 12 octobre 2007
« Allocations aux personnes handicapées.
Un partenariat plus intense avec la "Vierge Noire" est-il possible ? »

« La "Vierge Noire" ou la Direction générale Personnes Handicapées du Service
Public Fédéral Sécurité Sociale »

Monsieur André GUBBELS

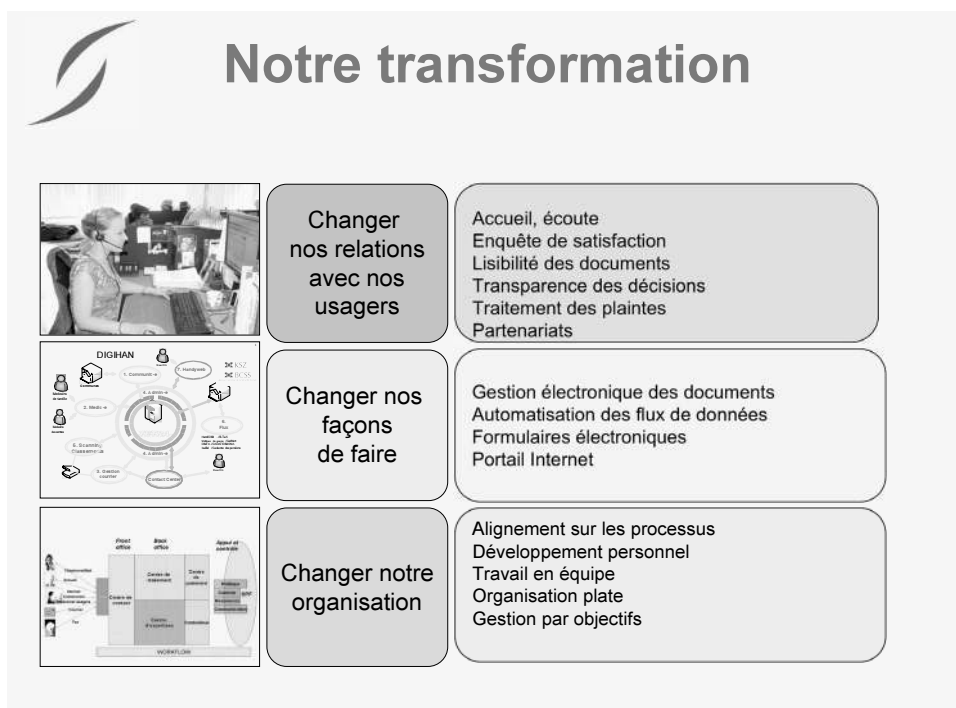
Mission

Apporter un soutien aux personnes handicapées et à leurs proches par l'octroi d'allocations ou d'attestations en vue du bénéfice d'autres droits ou de mesures sociales et fiscales.

Fournir également à tout citoyen des informations utiles au sujet de ces droits et mesures.

Les prestations en espèces accordées aux personnes handicapées en Belgique

- **Les régimes de réparation**
 - Les accidents de droit commun
 - Les victimes de guerre
- **Les régimes d'assurance**
 - Les accidents du travail et les maladies professionnelles
 - L'invalidité
- **Les régimes d'assistance**
 - Les allocations aux personnes handicapées



**« Le régime des allocations aux personnes handicapées et des droits dérivés.
En bref »**

Docteurs Claire JEANMART et Marie-Hélène VRANCKEN

- Deux régimes d'allocation
 - ARR – AI chez patients de 21 à 65 ans.
 - ARR : « tout ou rien » ; perte d'au moins 2/3 de la capacité de gain
 - AI : catégories de I à V commençant à 7/18 ; pertes d'autonomie
 - APA chez patients à partir de 65 ans
 - Pertes d'autonomies cf. AI.
- Avantages sociaux
 - Avantages fiscaux (sauf TVA voiture) seulement chez les 21 à 65 ans
 - Critères particuliers pour TVA voiture et cartes de parking

- Bien choisir la demande au départ :
 - Soit demande « générale » (= allocations et avantages) : on tient compte des revenus.
 - Soit demande avantages seuls : on ne tient pas compte des revenus.
- Motiver clairement les handicaps dans la formule 3+4 (affections justifiant la demande).
- Expliquer les pertes d'autonomies (les répercussions sur la vie quotidienne) et décrire les aides fournies dans la formule 3+4.

- Les demandes sont introduites auprès de l'administration communale.
- Les demandeurs en cas d'aggravation peuvent introduire à tout moment une demande en révision.
- Les visites à domicile doivent être réservées aux personnes ne pouvant plus être déplacées de leur domicile.
- 2 convocations ou 2 demandes de renseignements médicaux complémentaires laissées sans réponse peuvent entraîner un refus du droit aux allocations et aux droits dérivés.

**Séance du vendredi 9 novembre 2007
« Les maladies inflammatoires digestives.
Les deux incontournables (Crohn et RCUH)
mais aussi celles dont on parle moins souvent »**

Professeur Edouard LOUIS
Gastroentérologue, CHU de Liège et Gastrocentre Bd d'Avroy 4000 Liège

Les maladies inflammatoires chroniques digestives sont caractérisées par une inflammation chronique touchant préférentiellement l'intestin grêle et le côlon, mais pouvant aussi atteindre d'autres portions du tractus digestif. Les deux formes les plus classiques et habituellement reprises sous le terme de maladies inflammatoires chroniques intestinales (MICI) sont la maladie de Crohn (MC) et la rectocolite ulcéro-hémorragique (RCUH). Les MICI touchent 0.2 à 0.3% de la population occidentale. Ces deux affections donnent un tableau clinique associant diarrhée chronique, douleurs abdominales et altération de l'état général. Les diarrhées sont sanglantes dans la RCUH, mais plus rarement dans la MC. A côté de ces manifestations digestives, on trouve aussi des manifestations extra-digestives, notamment articulaires, cutanées et oculaires. Le diagnostic repose toujours sur l'endoscopie digestive, mais celle-ci est de moins en moins utilisée dans le suivi des patients, pour lequel on privilégie, le scanner, la RMN et les marqueurs biologiques. Des techniques prometteuses comme la vidéo-capsule endoscopique et la TEP/TDM doivent encore trouver leur place. Au long cours les MICI peuvent générer des complications digestives (cancérisation, rétrécissement intestinal, fistules et abcès...) et extra-digestives (ostéoporose notamment). Les formes légères sont contrôlées par les dérivés de la mesalazine et les corticoïdes topiques (budesonide, beclométhasone dipropionate). Dans les formes modérées à sévères, les immunosuppresseurs et plus récemment les anti-TNF se sont imposés comme des traitements très efficaces. L'utilisation des corticoïdes classiques est de plus en plus évitée en raison de leurs effets secondaires.

Les colites microscopiques constituent une forme particulière de maladie inflammatoire chronique intestinale. Dans ces affections, il n'y a pas de lésion endoscopique ou radiologique visible mais l'histologie révèle dans la colite lymphocytaire, un accroissement des lymphocytes dans l'épithélium intestinal et, dans la colite collagène, un épaississement de la bande collagène sous la muqueuse. Dans certains cas on ne retrouve pas ces critères diagnostiques stricts et on parle alors de colite microscopique non spécifique. Il n'y a pas de donnée concernant la prévalence exacte de ces maladies. La présentation de ces colites est une diarrhée aqueuse chronique, généralement peu ou pas douloureuse. Le diagnostic implique la réalisation de biopsies systématiques le long du cadre colique dans la mesure où ces altérations peuvent être focales. Le traitement comprend les anti-diarrhéiques comme le loperamide, le questran.

La mesalazine peut avoir une certaine efficacité, mais les données les plus convaincantes viennent d'études contrôlées avec le budésonide. Ces entités ne sont pas associées à des manifestations extra-digestives et ne présentent pas les mêmes risques de complication que les MICI.

La maladie coeliaque est la forme la plus fréquente de maladie inflammatoire digestive. Elle touche 0.4% de la population occidentale, mais est sous-diagnostiquée. Elle correspond à une réaction immune anormale au niveau de la muqueuse de l'intestin grêle à la gliadine du gluten. Cette réaction engendre une atrophie villositaire et une malabsorption. Cette affection ne génère pas de douleur, mais est souvent associée à une altération de l'état général. Dans les formes typiques elle se déclare chez l'enfant par une diarrhée et une dénutrition avec retard de croissance. Il y a toutefois environ 10 fois plus de formes atypiques que de formes typiques. Ces formes atypiques sont plus souvent diagnostiquées chez l'adulte et ont un tableau clinique incomplet : anémie ferriprive isolée, légère diarrhée et ballonnement, ostéoporose inexplicée, voire même parfois de façon paradoxale constipation ou excès de poids. Le diagnostic repose sur la biopsie duodénale montrant une augmentation de la lymphocytose épithéliale et divers degrés d'atrophie villositaire, associée à une sérologie positive pour les anticorps anti-endomysium ou anti-transglutaminase. Le traitement est le régime sans gluten strict et généralement à vie.

Les allergies alimentaires classiques (médiées par les IgE) sont rares chez l'adulte, surviennent dans un contexte atopique plus général et donnent un tableau clinique associant des troubles digestifs paroxystiques et des symptômes extra-digestifs comme de l'urticaire, un bronchospasme, un œdème buccal et labial. D'autres formes d'intolérances alimentaires peuvent exister. La plus fréquente est l'intolérance au lactose qui touche 20-30% des adultes dans nos régions. Elle est toutefois assez peu souvent symptomatique car la plupart des adultes ne consomment plus que de faibles quantités de lactose. Elle se recherche par le breath test au lactose et se traite par l'éviction ou l'adjonction de lactase au moment des repas. D'autres formes d'intolérance alimentaire médiées par le système immunitaire pourraient aussi exister. Ceci n'est toutefois pas clairement démontré scientifiquement et la valeur diagnostique des batteries d'IgG anti-aliments reste floue. Certains régimes d'éviction semblent néanmoins parfois efficaces.

Enfin il existe des formes rares d'entéropathies auto-immunitaires et de maladies inflammatoires digestives chroniques liées à divers troubles immunitaires comme le déficit immunitaire commun variable.

Activités culturelles de l'A.M.Lg

Chers Confrères, chers amis,

Nous avons le plaisir de vous inviter à la visite guidée de



***l'exposition Jean Del Cour
le samedi 24 novembre à 14 H
à l'Eglise Saint-Barthélemy
(place Saint-Barthélemy à Liège)***

La participation aux frais s'élève à 8 euros pour les membres de l'A.M.Lg et 10 euros pour les non-membres, à verser sur le compte Fortis 001-3659002-44 de l'A.M.Lg asbl (boulevard Piercot 10 à 4000 Liège), en indiquant en communication « Expo Del Cour ».

Si vous êtes intéressés, veuillez vous inscrire à l'A.M.Lg (Tél. 04-223.45.55) au plus tard le lundi 19 novembre.

J'espère vous revoir nombreux.

Amicalement.



Eva KAMINSKI-BRAKIER

Hommage aux Médecins Jubilaires

Nous portons à votre connaissance ces courriers de médecins fêtés lors de la soirée d'hommage aux jubilaires, le vendredi 22 juin dernier au château de Colonster.

*Monsieur le Président,
Cher Confrère,*

Un très grand merci pour votre lettre et les photos prises à l'occasion du cinquantième anniversaire de notre promotion 1957.

Merci également pour la séance d'hommage à laquelle je n'ai – malheureusement – assisté qu'à la fin !

Que l'A.M.Lg puisse longtemps encore continuer à maintenir parmi ses membres la confraternité et la sympathie chaleureuse... bienfaits inestimables dans cette société actuelle où règnent l'argent et la compétition sans pitié.

En vous remerciant encore, Monsieur le Président et votre comité, je vous prie de croire à l'assurance de mes sentiments les plus confraternels.

Docteur Georges DARDENNE

Ayant été absents durant quelques semaines, nous sommes tardifs à vous remercier pour ces merveilleuses photos souvenir... souvenir.

Merci à vous, à bientôt, notre grande amitié.

Denyse – Robert (PAIRoux)

S'initier au wallon liégeois par les proverbes et expressions

Un beau cadeau pour les fêtes !

Cet ouvrage (175 pages, illustré) de notre confrère Emile MEURICE était épuisé depuis plus de dix ans.

Il vient d'être ré-édité et peut être obtenu au prix de 8 euros + 2 euros de port à l'A.M.Lg ou en téléphonant au 04-342.69.97.

I n' fât nin dispiërter l' tchèt qui dwèm'.

Traduction : Il ne faut pas réveiller le chat qui dort.
(Il ne faut pas réveiller une affaire assoupie, chercher un danger évitable).

Dispièrtez-ve, il èst tîmps.

Il n'a nin àhèye di s'dispiërter l'â matin.

Vos-avez dwèrmou tot vosse sô.

Dji dwèm' è m' lét so l' plantchî.

Dij m' a-st-èdwèrmou è corti.

li corti

Eveillez-vous, il est temps.

Il a peine à s'éveiller le matin.

Vous avez dormi tout votre saoul.

Je dors dans mon lit, à l'étage.

(= sur le plancher).

Je me suis endormi dans le jardin.

le jardin



I n' a nin àhèye di s' dispiërter l'â matin.

Enseignement de formation continue de l'A.M.Lg.

Séances du vendredi soir 2007-2008

20 H 15 - Salle des Fêtes du Complexe du Barbou
(Quai du Barbou, 2 à 4020-Liège)

Vendredi 12 octobre 2007 – Ethique & Economie

« Allocations aux personnes handicapées.
Un partenariat plus intense avec la " Vierge Noire " est-il possible ? »
Monsieur André GUBBELS, Docteurs Claire JEANMART et Marie-Hélène VRANCKEN

Accréditation : N° d'agrégation : 4700.1284 Rubrique : 6 CP : 3

Vendredi 9 novembre 2007

« Les maladies inflammatoires digestives. Les deux incontournables (Crohn et RCUH) mais aussi celles dont on parle moins souvent. »

Professeur Edouard LOUIS

Accréditation : N° d'agrégation : 4701.2235 Rubrique : 2 CP : 3

Vendredi 7 décembre 2007 - Ethique & Economie

« Le cancer du col utérin – Epidémiologie, prévention, dépistage et traitements »

Professeur Frédéric KRIDELKA

Accréditation : N° d'agrégation : 4700.1285 Rubrique : 6 CP : 3

Vendredi 18 janvier 2008 - Ethique & Economie

« Le sevrage tabagique
(accompagnement psychologique, traitements et résultats) »

Professeur Pierre BARTSCH

Accréditation : N° d'agrégation : 4800.0004 Rubrique : 6 CP : 3

Vendredi 15 février 2008 - Ethique & Economie

« Le suicide. Qui ? Pourquoi ? Que faire ? »

Professeur William PITCHOT

Accréditation : N° d'agrégation : 4800.0005 Rubrique : 6 CP : 3

Vendredi 14 mars 2008 - Ethique & Economie

« Peut-on encore mourir au cours d'une anesthésie ?
Ethique de la décision d'endormir un patient.
Patients à risques. Techniques à risques »

Professeur Robert LARBUSSON et Docteur Eric DEFLANDRE
Modérateur : Professeur Maurice LAMY

Accréditation : N° d'agrégation : 4800.0006 Rubrique : 6 CP : 3

Vendredi 11 avril 2008

« L'échographie cardiaque : du protocole aux décisions »

Professeur Luc PIERARD

Accréditation : N° d'agrégation : 4801.0005 Rubrique : 2 CP : 3

Attention :
Les inscriptions seront clôturées à 20 H 45

Entrée gratuite pour les membres.
Une collation sera offerte après chaque séance.

**Avec le soutien de la Province de Liège
Secteur Santé et Environnement**

Renseignements : A.M.Lg. – Tél. 04-223.45.55. – E-mail : amlg@swing.be

Cours, conférences, activités diverses

EPU.ULg

Programme 2007-2008 – Amphi du CHU – Sart Tilman – Liège

Mardi 20 novembre 2007, 20 H 30 – 22 H 30

« Pathologies fréquentes de l'épaule : sémiologie, exploration, traitement »

Organisation: Prof. J.-M. Crielaard, J.-P. Huskin, Ch. Montrieux (coordinateur) et A. Migeotte.

Exposé interactif avec projections audio-visuelles.

Mardi 11 décembre 2007, 20 H 30 – 22 H 30 (*)

« Docteur, j'ai mal à la tête... »

Organisation: Prof. J. Schoenen, P. Firket (coordinateurs) et C. Boüüaert, Drs A. Daron, A. Freyens, A. Fumal et D. Magis

Apprentissage Par Problèmes en Ateliers pour Patriciens (APP²). Analyse de vignettes cliniques illustrant des problématiques de céphalées (en ateliers) suivie de la confrontation des questions soulevées à l'avis d'experts (en grand groupe).

Mardi 15 janvier 2008, 20 H 30 – 22 H 30 (*)

« Maîtriser l'oxygène en médecine générale : du patient BPCO à l'urgence »

Organisation: Prof. V. D'Orio et Ph. Burette (coordinateur), Drs J.-F. André et A. Parada.

Ateliers d'acquisition d'actes techniques (organisés au Sart-Tilman ; RV aux amphis CHU).

Mardi 22 janvier 2008, 20 H 30 – 22 H 30 (*)

« Taping, mode d'emploi »

Organisation: Drs J.-F. André, J.-L. Belche et A. Parada (coordinateurs)

Ateliers d'acquisition d'actes techniques (organisés au Sart-Tilman ; RV aux amphis CHU).

Mardi 12 février 2008, 20 H 30 – 22 H 30

« Les brèves du DUMG : 5 questions courantes en médecine générale »

Organisation: Département de Médecine Générale de l'ULg

Succession de brefs exposés répondant à 5 questions cliniques concrètes intéressant la pratique de la Médecine Générale (orateurs et modérateurs généralistes).

Mardi 11 mars 2008, 20 H 30 – 22 H 30

« Dépistages en gynécologie : sein, col, endomètre, ovaire. Les nouvelles acquisitions modifient-elles les recommandations ? »

Organisation: Prof. F. Kridelka, E. Lifrange et C. Boüüaert (coordinateurs), Drs A. Freyens et F. Goffin.

Accréditation en Ethique et Economie.

Mardi 22 avril 2008, 20 H 30 – 22 H 30

« Médecine générale et pédiatrique, présentation et discussion interactive de cas cliniques »

Organisation : Prof. J.-P. Misson, Ch. Montrieux (coordinateurs), M. Vanmeerbeek et Ph. Burette et Drs J.-L. Belche, A. Freyens, Cl. Hoyoux, J.-P. Sacré et L. Rausin.

Exposé interactif avec votes par boîtiers électroniques.

(*) soirée pour laquelle le nombre de places disponibles est limité (60 les 15 et 22/01/2008 ; 80 le 11/12/2007). Il vous est demandé une inscription ainsi que le versement d'une caution (totalement restituée le soir même). Un bulletin d'inscription spécifique est disponible sur demande (Madame Hoeters : E-mail : medgen@ulg.ac.be - Tél. 04-366.42.76).

Votre formation médicale continue passe aussi par l'EPU-ULg et la Revue Médicale de Liège : visitez le site de la RMLg : www.rmlg.ulg.ac.be.

Samedi 17 et dimanche 18 mai 2008
« 6èmes Journées de l'EPU.ULg de la Faculté de Médecine »

Renseignements : Henriette HOETERS – Tél. 04-366.42.76 – medgen@ulg.ac.be

Société Médico-Chirurgicale de Liège

« La médecine et le sport : amis ou ennemis ? »

Mercredi 14 novembre à 20 H précises
(inscriptions dès 19 H 30)
HEC-ULg (auditoire 030) – Rue Louvrex 14 – 4000 LIEGE

Modérateur : Prof. Jean-Michel CRIELAARD

« Bienfaits et risques de l'exercice physique »
Dr André KASSAB

« Activité sportive : quels ennemis ? »
Dr Philippe LABALUE

« Problèmes posés par la vogue des sports de l'extrême »
Dr Joseph LEJEUNE

Accréditation : 3 CP demandés en rubrique « éthique – économie »

Renseignements : Société Médico-Chirurgicale de Liège
Tél. 04-223.45.55 – medicochir@skynet.be

*Réunions mensuelles du Service de Chirurgie
cardio-vasculaire – CHU de Liège*

**Salle des Colloques A – Bloc central, niveau +2
De 18 H 30 à 20 H 30**

- Ven. 23 novembre 2007 Prise en charge des pneumothorax spontanés.
MA RADERMECKER
- Ven. 14 décembre 2007* Technique de base de l'angioplastie percutanée.
H. VAN DAMME
- Ven. 18 janvier 2008* Suivi de 1500 patients opérés de mise en place de
prothèse aortique (AAA et AIOD). Utilité de
l'échographie abdominale postopératoire ? (**éthique et
économie**).
R. FONTAINE, R. LIMET
- Ven. 15 février 2008 Conservation de la valvule aortique insuffisante.
E. CREEMERS
- Ven. 14 mars 2008* Particularités de la pathologie cardio-vasculaire dans le
sexe féminin. **GLEM**
JO DEFRAIGNE
- Ven. 25 avril 2008* L'imagerie fonctionnelle des AAA.
N. SAKALIHASSAN
- Ven. 23 mai 2008 L'hypertension pulmonaire. Aspects chirurgicaux ? **GLEM**
M. NALDI, R. LIMET
- Ven. 20 juin 2008 Les endocardites : d'où viennent-elles, qu'est-ce qui les
provoque, et comment les traite-t-on ? **GLEM**
Ph. KOLH, F. FRIPPIAT, R. LIMET

Renseignements : Secrétariat de Chirurgie Cardio-vasculaire – CHU Sart Tilman
Tél. 04-366.71.63 – Fax 04-366.71.64

* Réunions communes avec le Centre Interdisciplinaire d'Angéiologie

Espace universitaire de Liège

Module 3 : Sciences et avenir

**Le jeudi de 16 H à 18 H au Grand Amphi de l'Institut d'Anatomie
(Rue de Pitteurs, 20 à 4020 Liège)**

Cycle 1 : Greffes et transplantations

Ce sont des termes employés par les jardiniers pour améliorer la qualité des plantes cultivées. Aujourd'hui, greffes et transplantations renvoient à une médecine hautement spécialisée qu'il est important de transmettre.

- 8 novembre 2007 : Des nouveautés dans les greffes au niveau de l'œil.
B. Duchesne, ULg
- 15 novembre 2007 : Greffes de cellules souches hématopoïétiques (greffes de moelle osseuse). Y. Beguin, ULg
- 22 novembre 2007 : De la greffe cutanée au transplant microvascularisé.
D. Jacquemin, ULg
- 29 novembre 2007 : Transplantation rénale dans un contexte humanitaire au Vietnam. M. Meurisse, ULg
- 6 décembre 2007 : Sur l'appareil locomoteur : greffe de cellules souches dans la nécrose osseuse. M. Malaise, ULg
- 13 décembre 2007 : Sur la greffe du foie. O. Detry, CHU

Cycle 2 : Notre biodiversité, notre richesse

Que nous apporte la biodiversité ? Est-elle nécessaire ? Est-elle menacée ? Est-elle protégée ? Des scientifiques nous répondent. Et le 8 mai 2008, sur le terrain, dans les jardins de l'Euregio Meuse-Rhin, nous serons sous le charme de la biodiversité. **Attention ! Inscription pour la visite dès le début du cycle.**

- 10 janvier 2008 : Biodiversité : un enjeu international. V. Demoulin, ULg
- 17 janvier 2008 : Les plantes cultivées : origine et conservation du patrimoine génétique. N. Echikh, ULg
- 24 janvier 2008 : Lutte contre l'érosion de la biodiversité à travers le concept du réseau écologique. O. Guillitte, ULg
- 31 janvier 2008 : Le tétras-lyre, signification écologique du concept d'espèce « parapluie », son application dans les Hautes-Fagnes.
M. Loneux, ULg
- 14 février 2008 : Etat de l'environnement et biodiversité. C. Hallet, MRW
- 21 février 2008 : La biodiversité végétale : son évolution et son devenir dans nos régions. V. Demoulin, ULg

Cycle 3 : Nouvelles technologies, chercheurs et entrepreneurs coude à coude

Les nouvelles technologies ne sont jamais « récentes ». Mûries en laboratoire pendant des décennies, elles émergent alors, passant du monde de la recherche à celui de l'entreprise et gagnant le grand public.

Ainsi, on vous parlera des intérêts variés des nanotechnologies, des méthodes nouvelles d'identification dont dispose le médecin légiste, de l'acquisition et de la gestion de données spatiales pour l'information sur le territoire, de la biomimétique qui s'inspire des molécules de la nature pour concevoir des nouveaux matériaux.

- 6 mars 2008 : Nanotechnologies - Mégadéfis. M. Wautelet, UMH
- 13 mars 2008 : Les sépultures royales de Calakmul, Mexique. Une étude technologique, iconographique et symbolique du mobilier funéraire maya. R. Garcia-Moreno, ULg
- 20 mars 2008 : Du bon usage de la médecine légale. Ph. Boxho, ULg
- 10 avril 2008 : Les aspects qualitatifs de la géomatique. R. Billen, ULg
- 17 avril 2008 : Signaux et images numériques. J. Verly, ULg
- 20 avril 2008 : La biomimétique moléculaire. C. Van de Weerd, ULg
- 8 mai 2008 : Journée dans les jardins de l'Eurégio Meuse-Rhin. N. Echikh, ULg**

Inscription (conseillée) :

Echevinat des Services sociaux, Service Seniors - Delphine Wilkin : 04-221.84.31
Réseau ULg : Franca de Francesch : 04-366.52.88

PAF :

5 euros ou 2,50 euros (sur présentation de la carte de membre des seniors de la Ville de Liège ou du réseau ULg). Payables sur place. Gratuité pour les étudiants et les demandeurs d'emploi.

Liège Province Santé

« Diabète : mieux connaître pour agir mieux »

Mercredi 14 novembre à 19 H 30
Salle des fêtes du Complexe du Barbou

Entrée gratuite.

Renseignements : Liège Province Santé – Tél. 04-349.51.33 – spps@prov-liege.be

Humour

Perles du BAC 2007

A remarquer qu'ils (elles) ont 18 ans et plus. Dans un sens c'est assez ...

Le mont Blanc est à 4 807 mètres au dessus du niveau de la mer, sauf quand la mer monte.

L'île de France est une grande île au milieu de la Seine.

La Terre serait recouverte de glace s'il n'y avait pas les volcans pour la chauffer de l'intérieur.

Autrefois, la Belgique s'appelait le Congo belge.

Il est triste de penser que le pôle Nord et le pôle Sud ne se rencontreront jamais.

Histoires drôles...

Quand on l'a brûlée (ndlr : Jeanne d'Arc), les gens ont senti une odeur de sainteté.

Les pauvres s'appelaient sans-culottes car ils n'avaient pas les moyens de s'acheter un slip.

Pour arrêter les Allemands, les Français avaient construit le mur de Berlin.

C'est Bob Dylan qui a remplacé Kennedy à la présidence.

Quand il y a des problèmes dans le monde, l'ONU envoie des casquettes bleues.

Quelques très beaux couacs...

Il y a deux musiciens qui s'appellent Bach : Jean-Sébastien et Jean-Offen.

Quand on étudie la musique chez soi, on fait de la musique au logis.

Comme son nom l'indique, le blues a été inventé par les noirs.

Le principe de la musique est de faire des notes avec des bruits de sons.

La music-hallologie, c'est la science qui étudie le music-hall.

C'est un Art de tout connaître...

Parmi les Sept Merveilles du monde figurent les jardins suspendus des Batignolles.

Le chef de file du surréalisme est Salvador Dalida.

Picasso a représenté les Demoiselles d'Avignon sous forme de cubes. C'est sa période cubaine.

L'élève préféré de Rodin était Isabelle Adjani.

Les lycéens et la politique, ça fait deux !

Les centristes sont surtout représentés par François Beyrouth.

Bertrand Delanoë est le président de la République de Paris.

Les hommes politiques financent leurs campagnes avec des dépôts de vin.

Beaucoup d'hommes politiques ont fait l'ENA, l'Ecole nationale de l'admiration.

Les virtuoses des lapalissades.

En France, il est interdit d'arrêter quelqu'un en son absence.

Quand la chasse est fermée, il est strictement interdit de l'ouvrir.

Dans notre société, le premier motif de l'alcoolisme est la boisson.

Dans les villes, le problème de la sécurité est surtout un problème d'insécurité.

Je fais des bourdes, donc je suis...

Socrate a été contraint de se suicider lui-même.

A la lecture de Freud, chacun peut reconnaître Sally Bido.

Les principaux philosophes d'aujourd'hui sont BHV et Justine Lévy.

Le fonctionnement de la mémoire est illustré par l'épisode de la madeleine de Sartre.

Molière réinventé...

Les plus grands auteurs de l'époque classique sont Corneille, Racine et Molière.

Les plus célèbres comédies de Molière sont "Le médecin malgré Louis" et les "Fous Rires de Scapin".

La meilleure pièce de Molière est "L'Ami Zantropé".

L'auteur des "Fourbis" est Escarpin.

Mathématiques : une matière où les bourdes se multiplient...

Une racine carrée, en fait, n'est pas vraiment une racine et n'est pas de forme carrée.

On mesure les longueurs avec trois unités : le mètre, le centimètre, et le millimètre.

Un cercle est une figure en forme de rond-point.

Une représentation en trois dimensions, c'est quand on a la longueur, la largeur et la hauteur.

Biologie...

L'acte d'avaler s'appelle l'engloutissement.

Les deux intestins sont le gros intestin et l'intestin grêle.

Le régime alimentaire se compose des glucides, des protéines et des lipides.

On dit que la langue est un organe gustatif.

La cymbale et le marteau sont des ossements de l'oreille.

Entre la physique et les élèves, le courant a du mal à passer...

Un ion à charge négative est un anion.

Un corps plongé dans l'eau est soumis à la poussée d'Archimède.

La physique a été découverte par hasard dans l'antiquité par l'archimède.

La loi de la pesanteur montre que c'est toujours le plus gros qui gagne toujours.

La Chimie et ses drôles de réactions...

Il y a deux sortes de gaz : le gaz naturel et le gaz surnaturel.

Quand le chlore est entièrement dissous dans l'eau, on dit qu'il y a dix solutions.

Le mercure est un liquide qui a la particularité d'être solide.

Pour congeler un corps, il faut le faire bouillir en remplaçant la chaleur par du froid.

Service des carrières

Je cherche des remplacements à effectuer

- M.G. ULg 91 se propose d'effectuer des remplacements pour la région de Liège.
Tél. Dr Luc MOTTARD 0475-730.731. ou e-mail (lmdoc@teledisnet.be). Merci.
- M.G. + formation DES nutrition cherche remplacements en médecine générale ou nutrition dans toute la Wallonie. Dr Bogdan CHOMIK.
GSM 0472-65.04.55. (si absent : 04-344.50.17.) - bogdanchomik@yahoo.fr

Je cherche un emploi médical

- Médecin en formation de chirurgie orthopédique cherche remplacements, gardes d'urgences ou aides opératoires.
S'adresser à l'A.M.Lg. (Tél. 04-223.45.55) qui transmettra.

Offres d'emploi médical

- La maison médicale La Passerelle, 16 rue Gaston Grégoire en Outremeuse, cherche un remplaçant médecin généraliste (possibilité de stage 1/1 pour les assistants intéressés) pour tout ou partie d'un horaire de 30 semaines, à dater du 1^{er} octobre, pour une durée de six mois.
Contacter le Dr LESSKO au 04-344.94.44.
- LIEGE, nouveau centre médical indépendant, ouverture fin 2009, recherche médecins spécialistes toutes disciplines et offre copropriété ou location bureaux standing. Plateau technique complet avec radio, méd. nucl., labo, salle d'op., piscine,... Accès autoroute, parking.
Renseignements : Mme Van Moffaert 0486-03.86.01.
- URGENT. Service des Urgences CHU de Liège site Bruyères, cherche médecins urgentistes BMA pour résidence ou SMUR. Contactez Melle CAM (secrétariat) pendant les heures ouvrables au 04-367.96.14.
- Cède patientèle de médecine générale tenue à mi-temps (5 demi journées/semaine), depuis 20 ans à Fourmies, région Nord de la France - frontalière de la Belgique – CA 130 K€. Renseignements : GSM : 00-33.6.85.07.51.87 – E-mail : lucgerbau@yahoo.com.

- A remettre cabinet médical entièrement équipé sis rue des Ecoles, 87A à Poulseur ainsi que patientèle de +/- 4.500 contacts/an.
Renseignements : GSM : 0474-64.75.52
- Médecin généraliste (F) cherche pour cause de retraite prévue le 30 septembre 2008, un successeur (F ou M) - Clientèle tenue depuis 1975 – Pas de garde de nuit – Antenne SMUR - Gardes WE – JF. 6/an. Travail 4,5 à 5 jours/semaine – Possibilités de remplacements avant cession.
Renseignements : Dr TRICART-PAUL Marie-Jeanne – Tél. : 00-33-4.90.36.01.15

On peut rêver !

On nous demande de diffuser l'annonce suivante :

- Cession d'activité de médecin généraliste en association sur Tahiti – Polynésie Française (presqu'île de Taravao). Cabinet médical jouxtant une pharmacie, en bord de lagon. Environnement et patientèle agréables. Tous commerces, écoles, collèges et lycée dans un rayon de 3 kms. Activité à mi-temps. Fiscalité réduite, pas de retraite obligatoire, installation conventionnée bloquée par la S.S. locale.
C.A. moyen de 13 M Fcp en progression (109.000 Euros).
Prix de cession : 10,5 U (93.800 Euros).
Reprise à envisager pour la fin de cette année ou début de l'année prochaine. Possibilité d'acheter ou de louer notre habitation (F8 + piscine).
Pour plus d'informations me contacter par téléphone (00689-57.38.71) ou par e-mail (dominique-perignon@hotmail.com)

Paramédical - Secrétariat – Technique

- SCHROEDERS Audrey, secrétaire médicale, cherche activité dans un cabinet médical, dentisterie ou autre, libre de suite.
Coordonnées : 0494-58.18.39. – E-mail : schroeders.audrey@skynet.be
- Cherche une collaboratrice pour le secrétariat de l'AMADE Liège (Association Mondiale des Amis de l'Enfance). Connaissances de base en informatique et intérêt au contexte social des enfants gravement démunis. Travail en équipe. Prestations à domicile selon disponibilités, bénévolat.
Renseignements : Docteur Arlette CAPELLE-CHARLIER au 04-365.92.08 ou e-mail : acapellecharlier@yahoo.fr ou amadeliege-be@yahoo.fr.
- Cherche deux infirmières pour prises de sang dans un centre de prélèvements (région liégeoise ou Marche). Renseignements : 0476-39.35.23

- Micheline POURVEUR, infirmière, sophrologue, expérience, indépendante, épouse généraliste vous informe de ses coordonnées.
Adresse : 15 rue Jean Vercheval – HERSTAL – Tél. 04-264.58.90.
- Secrétaire indépendante avec RC et n° TVA cherche activité complémentaire. Expérience secrétariat médical. Tél. 087-37.64.15 après 18 H ou 0496-43.39.95.

Divers

- Cherche microscope d'occasion pour étudiant. Tél. 04-252.22.40 après 18 H.
- Cherche appareil d'écho type ATL HDI 3000 ESAOTE AU5 ou AU6.
Dr Marjorie PEDUZZI – Rue du Sart Tilman 294 – 4031 ANGLEUR
GSM 0473-52.65.64 ou 0473-65.43.16 – E-mail : marjoriepeduzzi@hotmail.com
- Cherche toute documentation sur le thème : « Comment gérer, en médecine générale, des cas d'enfants maltraités et de femmes battues » pour un travail de fin d'études.
Contact : Dr Marjorie PEDUZZI – GSM 0473-52.65.64
- Bibliothèque médicale riche de 250 volumes anciens à céder dans son ensemble ; fichier disponible sur simple demande à jacques.schoonbrood@skynet.be - Prix à convenir.
Contact : Dr Jacques SCHOONBROOD – Tél. 086-477.332 – GSM 0477-444.189.
- A vendre à petits prix : divan d'examen, appareil radiologique portatif chirana, chirax. Tél. : 087-77.28.83
- A vendre : table de gynéco 3 plans, armoire métallique avec porte vitrée, table à roulettes, tabouret, négatoscope, tensiomètre à hg, tensiomètre omron, trousse en cuir, lampe articulée. Renseignements : Tél. 04-336.11.81.
- A vendre : divan d'examen (comme neuf) avec tête réglable et porte-papier, podoscope, EMC + divers traités et revues de chirurgie et anatomie, majoritairement orthopédiques. Tél. 04-371.43.53.
- Achète toute médaille : deux thèmes :
Chasse et nature : faune (oiseaux, gibier), trophées, emblèmes, personnalités, symboles, commémorations (fêtes, événements cynégétiques), saints patrons (Saint Hubert, Saint Eustache), armes, jubilés, prix, vénerie, équipages, meutes, fauconnerie, autourserie, etc...
Armes : armes, prix de tir, jubilés, événements, anniversaires, compétitions de tir, sociétés de tir, emblèmes, fabricants, ateliers, armuriers, industrie, personnalités, etc... Tél. 04-252.37.97. (insister).

- Achète : pistolets anciens (rouet, silex, percussion) ; revolvers XIXème s, début XXème s. Tél. 0475-65.71.83. (après 14 H)

Immeubles

- A vendre à Nandrin (rue Croix-André, 55), immeuble avec annexe médicale. Endroit calme, chauffage central mazout, double vitrage, terrasse, jardin. Terrain 12 ares 29. Partie privée de 160 m2. Partie prof. de 53 m2. Rens. Tél. 04-371.43.14. – GSM 0497-82.34.94
- A louer dans un immeuble de prestige un plateau de 100m2 à destination de bureaux. Loyer : 795 euros/mois. Convient également pour toutes professions libérales. Idéalement situé, à proximité des autoroutes E40-E25, N4, et du centre ville. Cuisine, cabinet de toilette, téléphonie interne et externe, parlophone, ascenseur, alarme. Contact : avocat Sophie BERTRAND, Rue de Chaudfontaine 1 – 4020 Liège. Tél. 00.32-4-344.40.44 – GSM 00.32-4-477.225.652 – Fax 00.32-4-344.40.43
- Co-location d'un rez-de-chaussée de building à Bonnelles, 50 m2 comprenant deux bureaux (avec accès indépendants) dont un avec cabines, salle d'attente et toilettes – Libre tous les jours dès 11 H et ce, à partir du mois de septembre. Loyer très intéressant. Tél. : 0476-39.35.23
- Centre médical bien situé à Embourg. Trois cabinets restent disponibles pour des médecins spécialistes. Location possible par demi-journée. Tél. : 04-367.01.66
- A louer à la vacation, en Outremeuse, cabinet médical neuf et équipé pour spécialistes. Echographe éventuellement disponible. Tél. 0476-29.82.93.
- A louer, bien situé centre de Liège (Guillemins), bureau (rez-de-chaussée), entrée indépendante, 70 m2, 4 pièces, remis à neuf ; bien équipé, nombreux placards, parking aisé. Tél. 04-253.21.86.
- A louer, cabinet médical avec salle d'attente sis à Ougrée-Haut. Tél. : 04-384.69.29 ou 0496-24.17.32.

Nos amis disparus

Nous avons le regret de vous annoncer les décès de nos Confrères.

A leur famille, l'A.M.Lg. a présenté ses sentiments de condoléances et de sympathie.

Il s'agit des Docteurs :

- David BACK (ULg 1948), décédé le 10 septembre 2007
Place Joseph Wauters, 3 – 4400 Flémalle
- Jacques BOULET (ULg 1964), décédé le 10 octobre 2007
Rue Saint-Nicolas, 74 – 4000 Liège
- Jacky DENIS (ULg 1975), décédé le 26 juillet 2007
Rue de Châtelet, 131 - 6120 Nalinnes
- Hadelin GAROT (ULg 1934), décédé le 12 septembre 2007
Rue du Village, 302 – 4000 Rocourt
- André LESPAGNARD (ULg 1950), décédé le 20 juillet 2007
Avenue Cardinal Mercier, 8 – 4020 Liège
- Paul MINGUET (ULg 1973), décédé le 1^{er} septembre 2007
Route de Housse, 115 – 4671 Housse
- Paul NOPERE (ULg 1959), décédé le 8 septembre 2007
Rue Hamoir, 48 – 7100 La Louvière
- Pierre POU CET (ULg 1977), décédé le 16 mai 2007
Rue de la Gare, 13 – 6560 Solre-sur-Sambre

Docteur Chrétien REGISTER